



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
reçu par le représentant de l'État le 26.03.25
et publié le : 26.03.25 est exécutoire.

Séance du mercredi 05 mars 2025

Délibération n° 99_2025_003

Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi cinq mars deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES

TITULAIRES

REPLAÇANTS

ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Pouvoir à Yann CADIER
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Philippe MARME
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Lionel DELHOMME Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Florence COMBES Pouvoir à Emmanuel RIOTTE Pouvoir à Lionel DELHOMME Pouvoir à Sophie CUINIÈRES Arrivée au point n°3 Pouvoir à Sandrine KOSTADINOV Pouvoir à Francis BLONDIEAU
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	Remplacé par Bernadette MERIEL
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 30
Membres votants : 38

Secrétaire de séance : Francis BLONDIEAU

Date de la convocation : 18 février 2025
Date de l'affichage : 18 février 2025

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 05 mars 2025

Délibération n° 99_2025_003

Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

CONTRATS ET COMMANDES

Fournitures

- Frais de réception – PATAPAIN – (18 € TTC)
- Journée annuelle de cohésion – OBJETRAMA (595.20 € TTC) et GOODIES PUB (134.40 € TTC)
- Fournitures de papier A4 – BRUNEAU – (143.03 € HT)
- Achat tubes LED – BRICOMARCHE – (44.17 € HT)
- Fourniture d'un panneau d'affichage – HELLOPRINT – (244.49 € HT)
- Fourniture de cartes de visites – HELLOPRINT – (15.20 € HT)
- Fourniture de stickers vitrine et vitrophanie – HELLOPRINT – (54.07 € HT)
- Fourniture de matériel – EUROS SERVICES – (31.25 € HT)
- Achat de matériel informatique – MEDIASELF à BOURGES – (6 137.50 € HT)
- Frais de réception service économique – PATAPAIN ST-AMAND-MONTROND – (75.70 € TTC)

Prestations de services

- Répliques de clés pour le siège – EURO SERVICES – (17 € HT)
- Mise en œuvre et suivi des clauses d'insertion sociales dans les marchés travaux – PROMETHEE CHER – (5 510 €)
- Installation d'air comprimé et remplacement de purgeurs – HERVE THERMIQUE – (1241.36 € HT)
- Fournitures de repas de Noël pour les agents de Cœur de Père – LE FARJOIE à FARGES-ALLICHAMPS- (630 €)
- Bulletin d'adhésion à Open Data Père – (1 000 € HT)
- Entretien C3 – CITROËN – (736.68 € HT)
- Entretien C4 – CITROËN – (365.01 € HT)
- Contrat d'Abonnement aux progiciels – COSOLUCE – (6 280 € HT)
- Ordre d'insertion – ECHO DU BERRY – (515 € TTC)
- Entretien annuel des espaces verts de la maison de santé année 2025 – 2A PAYSAGE à DUN-SUR-AURON – (2 020 € HT)
- Entretien annuel des espaces verts de La Passerelle année 2025 – 2A PAYSAGE à DUN-SUR-AURON – (23 276.00 € HT)

Destination Sud Berry

- Réalisation de la carte touristique – Edition 2025 – DGM Communication (6 639 € HT)
- Réalisation de documents touristiques – Edition 2025 – DGM Communication (8 904 € HT)
- Réalisation d’adhésifs ronds – Imprimerie Saint-Amandoise – IMPRIMERIE SAINT-AMANDOISE (309 € HT)
- Acquisition de barnum personnalisés, tables mange-debout, chaises hautes France BARNUM – (3 164.30 € HT)

DECISIONS

- Validation du plan de financement pour le passage au tout LED pour les communes de Saint-Amand-Montrond, Colombiers, Orval, Coust, Saint-Pierre-les-Etieux
- Validation du plan de financement pour la rénovation de l’éclairage public suite à panne pour les communes de Saint-Amand-Montrond et Charenton du Cher
- Attribution d’une subvention à Planet 18 dans le cadre du dispositif d’aide en faveur de la mise en œuvre du Fonds Partenarial Economique de proximité
- Attribution d’une subvention à Tante Agatha dans le cadre du dispositif d’aide en faveur de la mise en œuvre du Fonds Partenarial Economique de proximité
- Attribution d’une subvention à Avec des Fleurs dans le cadre du dispositif d’aide en faveur de la mise en œuvre du Fonds Partenarial Economique de proximité
- Attribution d’une subvention A la Dernière Chance, dans le cadre du dispositif d’aide en faveur de la mise en œuvre du Fonds Partenarial Economique de proximité
- Validation du plan de subvention pour la création d’un atelier de bijouterie rue de la Cannetille à Saint-Amand-Montrond
- Validation du plan de financement pour la création d’un tiers lieu de compétence nommé « Le Buss » rue Bouchacourt à Saint-Amand-Montrond
- Budget principal et budget annexe assainissement 2024 : reprise sur provision pour créances douteuses
- Validation du plan de financement pour la création d’un centre de santé pour kinésithérapeutes 7 rue Péaron à Saint-Amand-Montrond

Le Conseil communautaire prend acte des décisions prises à l’unanimité.

Le Président

Le secrétaire de séance



Daniel BÔNE



Francis BLONDIEAU